



MEDIA-PARTICIPATIONS PARIS

Déclaration de performance
extra-financière

Mai 2022

Exercice 2021

Table des matières

1	CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (DPEF) .	3
2	PÉRIMÈTRE DE LA DPEF	3
2.1	Sociétés concernées	3
2.2	Activités analysées	3
3	LEXIQUE.....	5
4	LE MODELE D’AFFAIRES DU GROUPE MÉDIA-PARTICIPATIONS PARIS.....	5
5	CARTOGRAPHIE DES RISQUES.....	7
6	MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET RESULTATS OBTENUS.....	10
6.1	Les politiques en matière de climat et d’environnement	10
6.1.1	Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (certification PEFC et FSC) ..	10
6.1.2	Maîtriser la consommation d’énergie (électricité et chauffage)	11
6.1.3	Valoriser les déchets papier	20
6.2	Les politiques sociales	23
6.2.1	Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation.....	23
6.2.2	Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes, piloter des actions correctrices.....	25
6.2.3.	Promouvoir l’accès des femmes à des postes à responsabilité	27
6.2.4.	Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs.....	30
6.3	Les politiques sociétales	32
6.3.1	Recourir à des prestataires de proximité	32
6.3.2	Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l’environnement.....	33
6.3.3	Veiller à la conformité des engagements du Groupe en matière de propriété intellectuelle.....	34
6.3.4	Veiller à l’adaptation des contenus.....	35
7	RAPPORT DE L’ORGANISME TIERS INDEPENDANT	35

1 CONTEXTE ET OBJECTIFS DE LA DECLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIERE (DPEF)

En application de l'ordonnance n° 2017-1180 du 19 juillet 2017, du décret n° 2017-1265 du 9 août 2017 et de la directive européenne 2014/95/UE du 22 octobre 2014 relative à la publication d'informations non financières, le Groupe Média-Participations Paris effectue, au titre de l'exercice 2021, sa quatrième déclaration de performance extra-financière (DPEF).

Cette déclaration présentera :

- le modèle d'affaires de l'entreprise ;
- les principaux risques extra-financiers ;
- les politiques et actions mises en œuvre pour y répondre ;
- les résultats de ces politiques.

2 PÉRIMÈTRE DE LA DPEF

2.1 Sociétés concernées

Les informations RSE fournies dans la présente déclaration portent sur l'ensemble des sociétés exerçant les activités définies à l'article 2.2. et incluses dans le périmètre de consolidation du Groupe Média-Participations Paris en 2021 conformément à l'article L. 233-16 du Code de commerce, c'est-à-dire les entreprises sous «contrôle exclusif» ou «contrôle conjoint».

2.2 Activités analysées

Pour ses deux premières DPEF, le Groupe Média-Participations Paris avait ciblé son analyse sur les risques découlant de ses activités majeures, à savoir l'Édition, la Presse et la Logistique. Par ailleurs, l'analyse avait porté sur les deux principaux pays d'implantation, la France et la Belgique.

En 2020, le Groupe Média-Participations Paris a étendu le périmètre de sa DPEF à toutes ses activités et à tous les pays d'implantation hors Chine, Hong Kong et États-Unis.

C'est sur ce même périmètre que porte la DPEF de l'exercice 2021.

Les activités analysées concernent 59 sociétés implantées en France, en Belgique, en Espagne, en Suisse, en Allemagne ou au Royaume-Uni.

Les activités du Groupe au sein de ce périmètre représentent désormais 79% du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe Média-Participations Paris toutes activités confondues.

Dans le cadre de la précédente DPEF, le périmètre analysé représentait 77% du chiffre d'affaires réalisé par le Groupe.

Les activités susvisées étant rassemblées essentiellement sur trois pôles géographiques principaux, le Groupe Média-Participations Paris a choisi de centrer son analyse du risque environnemental sur ses trois principaux sites :

- le bâtiment « Tempo » situé à Paris, d'une superficie d'environ 17.000 m²,
- l'entrepôt logistique situé à Dourdan, d'une superficie d'environ 38.000 m², exploité par la société MDS,
- l'entrepôt logistique situé à Martinrou en Belgique, d'une superficie d'environ 16.000 m² exploité par la société MDS Benelux.

Afin d'intégrer l'activité de librairie, la présente DPEF fait également mention de la consommation au sein de la plus grande librairie La Procure à Paris dans le VIème arrondissement, filiale du Groupe.

Pour le reporting social, le Groupe Média-Participations Paris a jugé pertinent d'inclure les salariés permanents de l'ensemble des sociétés du périmètre. Il convient de préciser que le périmètre de la présente DPEF inclut 59 sociétés dont 44 sont dotées de salariés.

Les sociétés du périmètre sont les suivantes :

- Belvision SA,
- Cambium Media Solutions,
- Cartooneurs Associés,
- Citel,
- Dargaud,
- Dargaud Lombard,
- Dargaud Media SA,
- Dargaud Suisse,
- Delachaux & Niestlé,
- Dupuis Edition & Audiovisuel,
- EDIFA,
- Edimo,
- Ediser,
- Editions 365,
- Editions Anne-Marie Métailié,
- Editions de l'Olivier,
- Editions Dupuis,
- Editions du Seuil,
- Editions du Triomphe,
- Editions de la Martinière,
- Ellipsanime Productions,
- Ellipse Studio,
- Fleurus Editions,
- Gedit Editions,
- Graton Editeur,
- Knesebeck GMBH,
- Knesebeck KG,
- Lucky Comics,
- Lucky Luke Licensing,
- Mad Lab Animations,
- Magic Rights Limited,
- Magnificat Espana,
- Magnificat SAS,
- MDS,
- MDS Benelux,
- Media Diffusion,
- Media Livres Services,
- Média-Participations Paris,
- Média-Participations Finances,
- Mediatoon Distribution,
- Mediatoon Distribution France,
- Mediatoon Licensing,

- Microids,
- Michelin Editions,
- PGM Maison,
- Plastoy,
- Pluriad,
- Points,
- La Procure,
- La Procure Saint-Irenee,
- Rustica,
- Saltimbanque Editions,
- SCI Batibook,
- Société Nouvelle Editions Anne Carrière,
- Studio Boule & Bill,
- Studio Jacobs,
- Studio Talon,
- Microids Studio Lyon,
- Microids Studio Paris.

3 LEXIQUE

Salarié permanent (à temps plein ou partiel) : en Contrat à Durée Indéterminée (CDI) à l'exclusion des salariés en Contrat à Durée Déterminée (CDD), pigistes, salariés intermittents, personnels sous contrats d'apprentissage, contrats de mise à disposition, contrats uniques d'insertion ou contrats d'accès à l'emploi, contrats d'accompagnement dans l'emploi, les stagiaires étudiants ou en formation professionnelle.

Encadrant : salarié ayant des responsabilités opérationnelles et / ou managériales et / ou percevant un salaire mensuel au moins supérieur à 4.000 euros bruts.

Non-encadrant : salarié qui ne remplit aucun des 3 critères alternatifs pour être qualifié de personnel encadrant.

4 LE MODELE D'AFFAIRES DU GROUPE MÉDIA-PARTICIPATIONS PARIS

L'objectif du modèle d'affaires est de synthétiser les ressources nécessaires aux activités analysées, leurs impacts et les valeurs générées.

média
PARTICIPATIONS

Capital humain

- 1463 collaborateurs dédiés aux activités Edition, Presse et Logistique dans le monde (hors USA et Chine)
- Des équipes stables : 11 années d'ancienneté en moyenne
- 58% de femmes

Ressources financières

- Un actionariat stable depuis la création du groupe
- Des partenaires commerciaux renouvelant leur confiance chaque année

Ressources naturelles

- 8 795 MW/h d'énergie consommée au siège et dans les entrepôts logistiques français et belge en 2021
- 31 344 tonnes de papier distribués en 2021

Ressources immatérielles

- Des marques historiques
- Une grande diversité de contributeurs à la chaîne de valeur : auteurs, scénaristes, dessinateurs, rédacteurs, journalistes, éditeurs
- Un riche patrimoine en propriété intellectuelle



Capital & Ressources

Valeurs communes

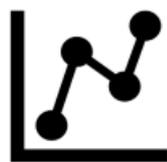
- Autonomie
- Bienveillance
- Audace

Forte croissance

Un savoir-faire d'intégration et de croissance externe

Synergies

- Le regroupement de 32 sociétés au sein d'un même bâtiment nommé « Tempo »
- Un centre logistique français de 38.000 m² certifié ISO 9001 et un centre belge de 16.000 m²



Fondamentaux du Groupe

7 activités

Edition	Presse	Logistique
FEURUS	Rustica	MDS
DARGAUD	Système D	
Librairie	Jeux	Audiovisuel
LA PROCURE	MICROIDS	DreamWall
Librairie depuis 1919		VF Films Production
	Services	
	PLURId	



Création de valeur

4^{ème} Groupe français de l'édition

Créer et transmettre à tous des contenus culturels à dimension familiale

Acteur international de référence dans le divertissement, l'art de vivre et le spirituel

Impacts humains

Une gestion bienveillante de nos collaborateurs

- Un Groupe attaché à la promotion des femmes à des postes à responsabilité : 61% de femmes cadres
- Un investissement dans la formation des collaborateurs : 18% des collaborateurs formés en 2021
- Un effort de sécurisation des conditions de travail : 39 accidents du travail en 2021 sur l'activité logistique

Impacts sociétaux

Une chaîne de valeur vertueuse

- Approvisionnement local via 87% d'imprimeurs français ou européens
- Promotion du divertissement et de la culture

Impacts écologiques

Un effort de réduction de l'impact environnemental

- 39% de nos imprimeurs labellisés Imprim'Vert
- Optimisation de la consommation énergétique grâce au rassemblement d'une grande partie des activités dans un bâtiment certifié HQE et BREEAM

5 CARTOGRAPHIE DES RISQUES

L'analyse des risques extra-financiers a été réalisée par un cabinet de conseil externe après échanges avec les membres de la direction opérationnelle et des services support appartenant au périmètre analysé.

A l'issue de cette étude, 11 risques extra-financiers ont été identifiés et classés suivant 3 catégories :

- les risques en matière de climat et d'environnement ;
- les risques sociaux ;
- les risques sociétaux.

Afin de prendre en considération les spécificités et enjeux de chaque secteur, le Groupe Média-Participations Paris a évalué ces risques en dissociant :

- ses activités d'Édition et Presse,
- son activité de Logistique,
- son activité de Librairie,
- son activité Jeux,
- son activité Audiovisuelle,
- son activité de Services.

Pour chacun des risques, le Groupe Média-Participations Paris a mis en place une politique d'atténuation.

Il a également défini, autant que possible, des indicateurs permettant de mesurer les résultats des politiques instituées. Pour cette quatrième DPEF, le Groupe Média-Participations Paris a présenté une évolution dans le temps de ses résultats calculés sur la base des indicateurs définis en 2018.

L'ensemble des risques, politiques et indicateurs, figure dans la cartographie ci-après. Les politiques et indicateurs sont détaillés au point 5. de la présente DPEF.



Catégorie du risque	Risques RSE	Niveau de significativité						Politiques	Indicateurs		
		Édition et presse	Logistique	Audiodisuel	Jeux	Librairie	Services		Édition et presse	Logistique	Autres activités
Climat et environnement	Consommation de papiers issus de filières participant à l'épuisement des ressources forestières							Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (PEFC, FSC) (6.1.1)	Pourcentage de papier provenant de filières raisonnées en 2021 comparé aux 3 derniers exercices		
	Consommation d'énergie non-maîtrisée et contribution au réchauffement climatique							Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et chauffage) (6.1.2)	Consommation d'énergie du bâtiment Tempo (électricité et chauffage) en KWh rapportée à l'effectif en 2021 comparée aux 3 derniers exercices	Consommation d'énergie (électricité et gaz) de l'entrepôt en KWh rapportée à la surface en 2021 comparée aux 3 derniers exercices	Consommation d'énergie de la librairie La Procure Paris VI (électricité et chauffage) en KWh en 2021 rapportée la superficie comparée à 2020
	Gestion irraisonnée des déchets papiers générés par l'activité							Valoriser les déchets papier (6.1.3)	Tonnage d'invidus recyclés (presse) en 2021 comparé aux 3 derniers exercices	Tonnage de déchets (papier et cartons) recyclés en 2021 comparé à 2020	N/A
Social	Perte de compétences et d'employabilité des collaborateurs							Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation (6.2.1)	Part de l'effectif moyen formé et/ou nombre d'heures de formation moyen par salarié en 2021 comparés aux 3 derniers exercices		
	Garanties insuffisantes pour la sécurité des collaborateurs							Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes et piloter des actions correctrices (6.2.2)	Taux de fréquence et taux de gravité (entrepôts) en 2021 comparés aux 3 derniers exercices		
	Persistance de discriminations liées au sexe dans les parcours professionnels							Promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité (6.2.3)	Taux de femmes disposant du statut cadre en 2021 comparé aux 3 derniers exercices		
	Perte de motivation des collaborateurs							Promouvoir le bien-être au travail (6.2.4)	Nombre de départs rapporté à l'effectif en 2021 comparé aux 3 derniers exercices		

Catégorie du risque	Risques RSE	Niveau de significativité						Politiques	Indicateurs		
		Edition et presse	Logistique	Audiovisuel	Jeux	Librairie	Services		Edition et presse	Logistique	Autres activités
Sociétal	Appel à des prestataires dans des pays à risque en matière de droits de l'homme							Recourir à des prestataires de proximité (6.3.1)	Pourcentage d'imprimeurs situés en Europe rapporté au chiffre d'affaires en 2021 comparé aux 3 derniers exercices		
	Recours à une filière amont d'imprimerie dommageable pour l'environnement							Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l'environnement (6.3.2)	Pourcentage de partenaires détenteurs de la marque ImprimVert en 2021 comparé aux 3 derniers exercices		
	Non-respect d'obligations en matière de propriété intellectuelle et de chaîne de droit		N/A					Veiller à la conformité des engagements du groupe en matière de propriété intellectuelle (6.3.3)	Nombre de contentieux en propriété intellectuelle sur l'année 2021 comparé aux 3 derniers exercices		
	Création de contenus jugés inadaptés aux attentes sociétales du public		N/A			N/A		Veiller à l'adaptation des contenus à leur public (6.3.4)			

6 MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET RESULTATS OBTENUS

6.1 Les politiques en matière de climat et d'environnement

6.1.1 Favoriser le recours au papier issu de filières raisonnées (certification PEFC et FSC)

6.1.1.1 Politique mise en place

Pour lutter contre la déforestation, le Groupe Média-Participations Paris est engagé dans une politique de gestion responsable du papier, tant pour ses achats directs que pour ses achats indirects (réalisés par les imprimeurs).

Le Groupe Média-Participations Paris cherche à accroître d'année en année la part de son papier acheté certifié, c'est-à-dire issu de forêts gérées durablement tant pour ses achats directs que ceux réalisés via ses imprimeurs.

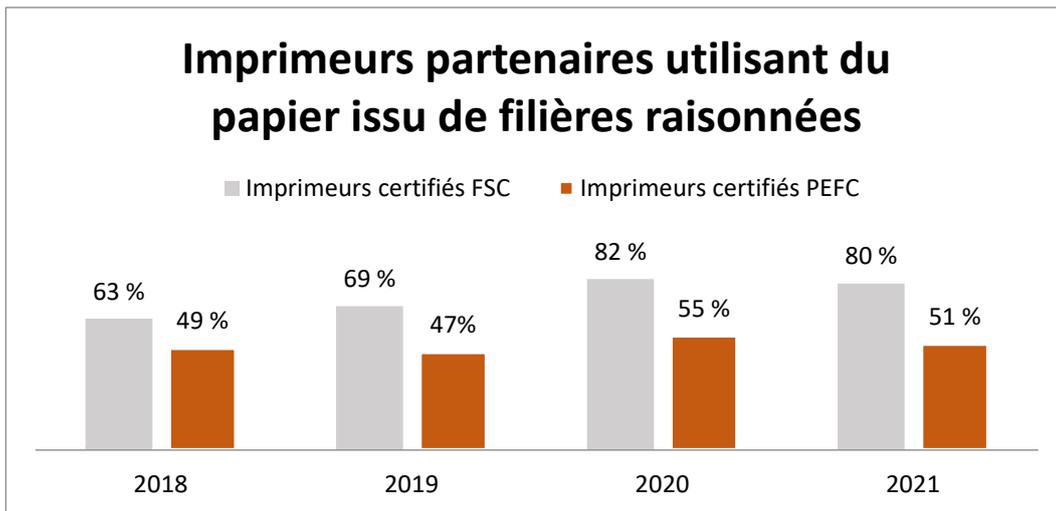
L'augmentation ces dernières années des consommations directes et indirectes de papier certifié (essentiellement PEFC et FSC) permettra de limiter le recours à des fibres issues de la déforestation.

6.1.1.2 Performance

Afin de pouvoir mesurer la progression en matière d'utilisation de papier certifié, le Groupe Média-Participations Paris a recensé le pourcentage d'imprimeurs partenaires utilisant du papier provenant de filières raisonnées.

Le pourcentage d'imprimeurs partenaires utilisant du papier FSC était de 63% en 2018 puis 69% en 2019. Durant les deux dernières années, ce pourcentage s'est sensiblement amélioré puisqu'il était de 82% en 2020 et 80% en 2021, soit un accroissement d'environ 17 points en quatre ans.

Le pourcentage d'imprimeurs partenaires utilisant du papier PEFC est également en progression puisqu'il était de 49% en 2018 et il a atteint 55% en 2020 et 51% en 2021.



6.1.2 Maîtriser la consommation d'énergie (électricité et chauffage)

6.1.2.1 Politique mise en place

Pour atténuer les impacts de la création d'énergie qui est responsable d'une grande partie des émissions de gaz à effet de serre, le Groupe Média-Participations Paris s'est engagé dans une démarche de maîtrise de sa consommation énergétique.

Trente sociétés du Groupe sont regroupées au sein d'un même bâtiment (Tempo) dont les performances environnementales et énergétiques correspondent aux meilleures pratiques actuelles (certifications NF HQE et BREEAM).

Le chauffage du site Tempo est assuré par la Compagnie Parisienne de Chauffage Urbain (CPCU) qui fournit un bouquet énergétique favorisant les énergies locales, renouvelables et de récupération.

Cet opérateur limite la consommation de pétrole et les émissions de CO₂ grâce à la valorisation énergétique des déchets ménagers non recyclables.

Le fournisseur d'électricité du site Tempo, GAZELENERGIE, est également engagé dans une stratégie de décarbonation. Il offre un mix énergétique diversifié entre énergies conventionnelles et renouvelables.

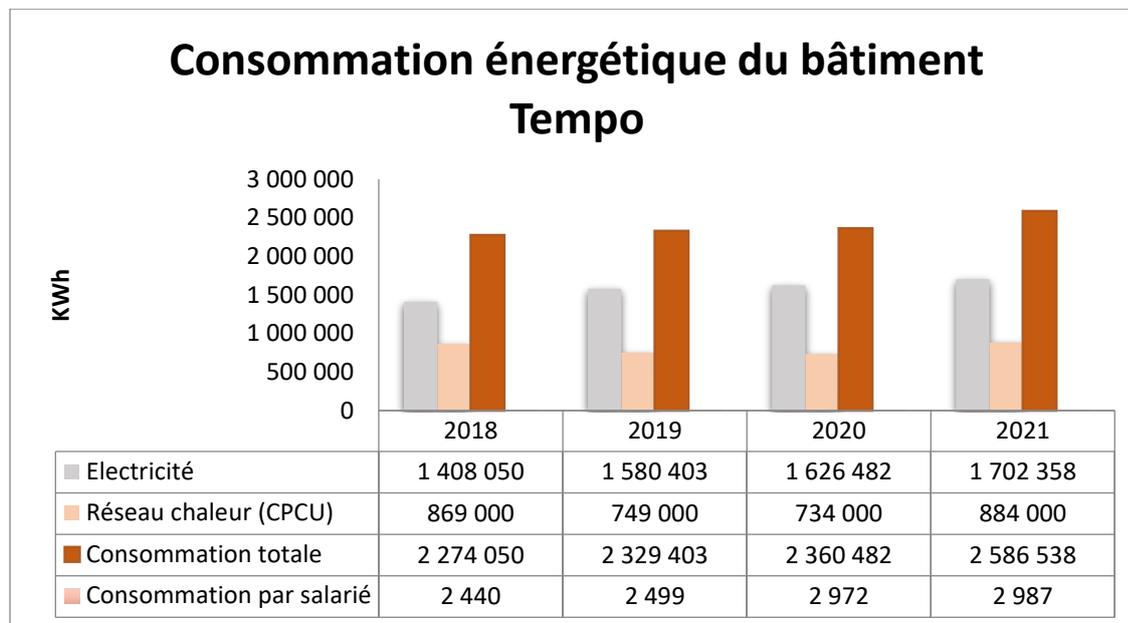
6.1.2.2 Performance

a) Pour les activités Edition et Presse :

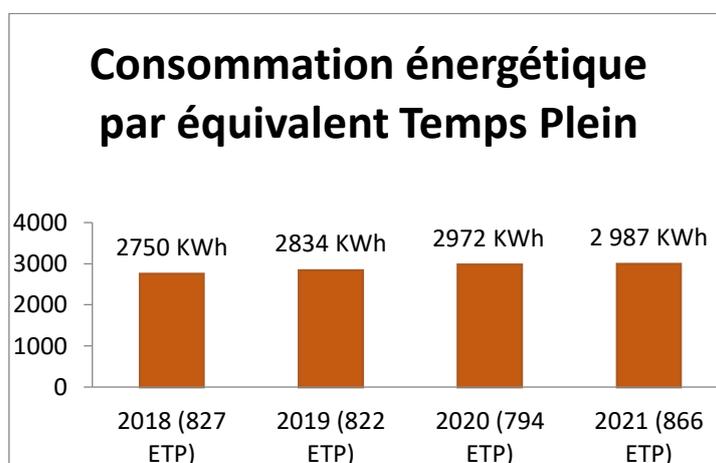
Au sein du bâtiment Tempo, le Groupe souhaite optimiser ses consommations en électricité et en chauffage en intégrant sur le site le plus grand nombre de collaborateurs.

Le Groupe Média-Participations Paris a donc mis en place un système de suivi de ses consommations énergétiques par rapport au nombre de salariés des sociétés françaises situées sur le site Tempo.

La consommation énergétique du bâtiment a légèrement augmenté chaque année entre 2018 et 2021 notamment en raison du taux d'occupation du bâtiment qui est allé croissant depuis cette date.



S'agissant du calcul de la consommation par salarié, en 2019, il est apparu pertinent de revoir ses modalités. En effet, en 2018, la consommation par salarié avait été déterminée en prenant en compte la consommation totale ramenée au nombre de salariés des sociétés incluses dans le périmètre de la présente DPEF. A compter de 2019, il a semblé plus significatif de rapporter la consommation totale à l'ensemble des Equivalents Temps Plein (ETP) moyens des sociétés hébergées au sein du bâtiment Tempo.



Emissions de CO₂ du bâtiment TEMPO en 2018

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	UNIPER	80
Emissions de CO ₂ liées au réseau de chaleur	CPCU	190
Emissions totales de CO₂		270

* données en tonnes équivalent CO₂

ETP en 2018¹	827
--------------------------------	------------

Emissions de CO₂ par ETP	<i>en T eq. CO₂</i>	0,326
--	--------------------------------	--------------

Emissions de CO₂ du bâtiment TEMPO en 2019

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	UNIPER	90
Emissions de CO ₂ liées au réseau de chaleur	CPCU	163
Emissions totales de CO₂		253

* données en tonnes équivalent CO₂

ETP en 2019¹	822
--------------------------------	------------

Emissions de CO₂ par ETP	<i>en T eq. CO₂</i>	0,308
--	--------------------------------	--------------

Emissions de CO₂ du bâtiment TEMPO en 2020

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	UNIPER	97
Emissions de CO ₂ liées au réseau de chaleur	CPCU	160
Emissions totales de CO₂		257

* données en tonnes équivalent CO₂

ETP en 2020¹	794
--------------------------------	------------

Emissions de CO₂ par ETP	<i>en T eq. CO₂</i>	0,324
--	--------------------------------	--------------

¹ Equivalents Temps Plein (ETP) moyens des sociétés hébergées au sein du bâtiment Tempo

Emissions de CO₂ du bâtiment TEMPO en 2021

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	GAZELENERGIE	102
Emissions de CO ₂ liées au réseau de chaleur	CPCU	159
Emissions totales de CO₂		261

* données en tonnes équivalent CO₂

ETP en 2021²	866
--------------------------------	------------

Emissions de CO₂ par ETP	<i>en T eq. CO₂</i>	0,301
--	--------------------------------	--------------

Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO₂ relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020 pour l'électricité et 2021 pour le réseau de chaleur.

b) Pour l'activité Logistique :

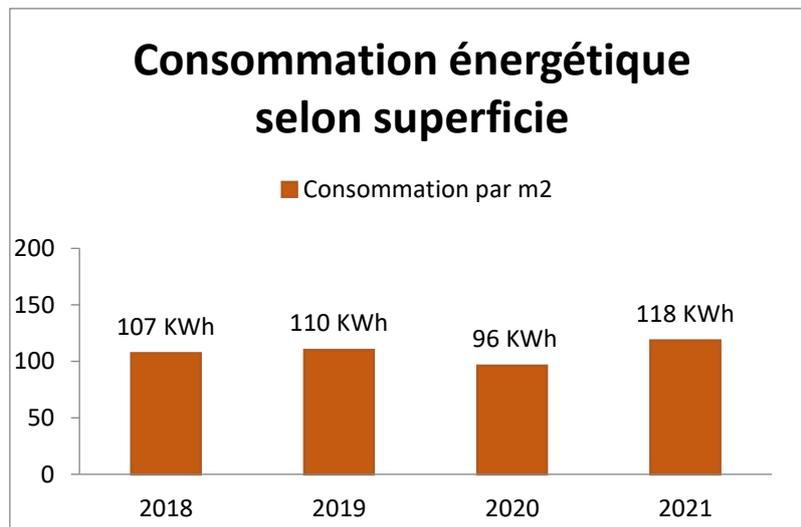
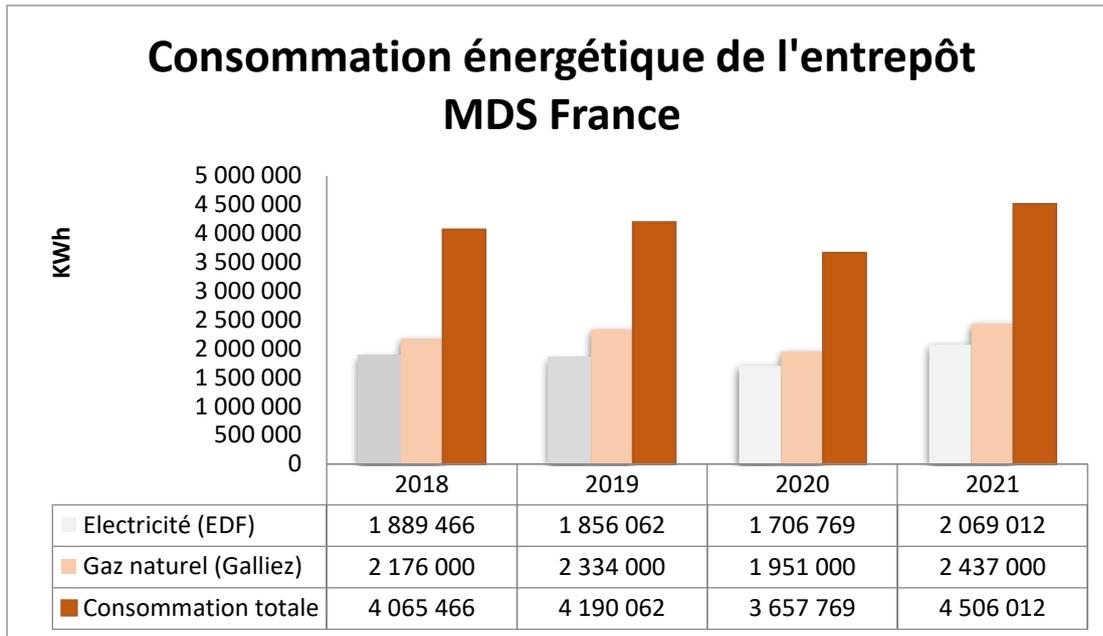
Le Groupe Média-Participations Paris a mis en place un système de suivi de ses consommations énergétiques rapportées à la surface de ses deux entrepôts logistiques.

i) L'entrepôt français exploité par MDS :

La consommation énergétique de l'entrepôt a nettement augmenté en 2021 par rapport aux années précédentes. Cette forte hausse s'explique par :

- une activité très intense de MDS en 2021 de +50% en PPHT net (hausse de la demande, prise en charge de l'activité Jeunesse de Seuil et EDLM puis d'un nouveau client important),
- la mise en place d'équipe de nuit (forte consommation) pour essayer de satisfaire la demande,
- la mise en service en fin d'année du nouveau PTS (chaîne de préparation des commandes totalement mécanisée),
- l'absence de fermeture de l'entrepôt en 2021 comparativement à 2020 impacté par la crise sanitaire et le confinement.

² Equivalents Temps Plein (ETP) moyens des sociétés hébergées au sein du bâtiment Tempo



Émissions de CO₂ de l'entrepôt logistique MDS à DOURDAN 2018

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	EDF	108
Emissions de CO ₂ liées au gaz naturel	Galliez	446
Consommation totale		554

* données en tonnes équivalent CO₂

Superficie en m²	38 043
------------------------------------	---------------

Emissions de CO₂ par m²	<i>en T eq. CO₂</i>	0,015
--	--------------------------------	--------------

**Émissions de CO₂ de l'entrepôt logistique MDS à DOURDAN
2019**

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	EDF	106
Emissions de CO ₂ liées au gaz naturel	Galliez	478
Consommation totale		584

* données en tonnes équivalent CO₂

Superficie en m²	38 043
------------------------------------	---------------

Emissions de CO₂ par m² *	<i>en T eq. CO₂</i>	0,015
--	--------------------------------	--------------

**Émissions de CO₂ de l'entrepôt logistique MDS à DOURDAN
2020**

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	EDF	102
Emissions de CO ₂ liées au gaz naturel	Galliez	400
Consommation totale		502

* données en tonnes équivalent CO₂

Superficie en m²	38 043
------------------------------------	---------------

Emissions de CO₂ par m² *	<i>en T eq. CO₂</i>	0,013
--	--------------------------------	--------------

**Émissions de CO₂ de l'entrepôt logistique MDS à DOURDAN
2021**

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	EDF	124
Emissions de CO ₂ liées au gaz naturel	Galliez	500
Consommation totale		624

* données en tonnes équivalent CO₂

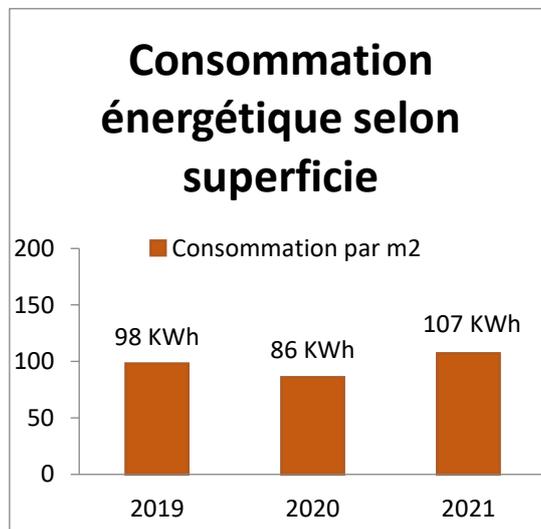
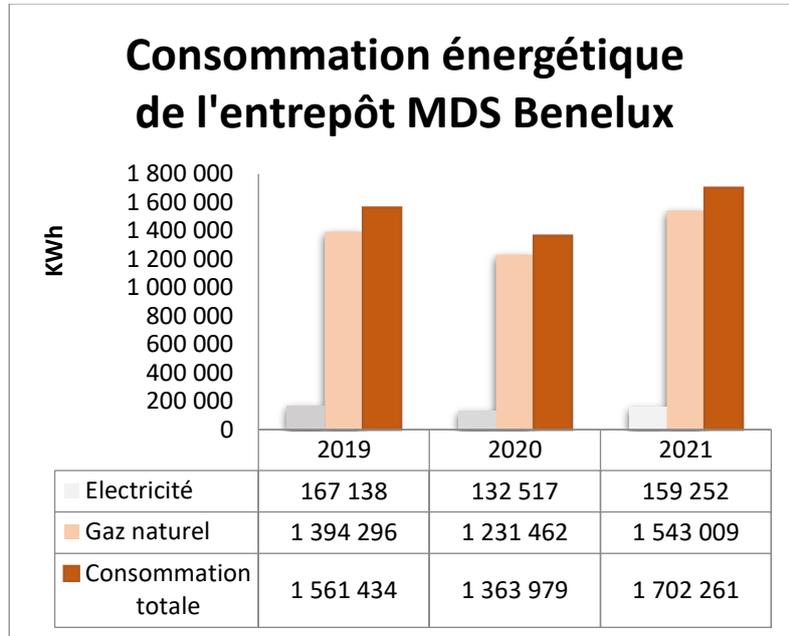
Superficie en m²	38 043
------------------------------------	---------------

Emissions de CO₂ par m² *	<i>en T eq. CO₂</i>	0,016
--	--------------------------------	--------------

Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO₂ relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020 pour l'électricité et 2015 pour le gaz naturel.

ii) L'entrepôt belge exploité par MDS Benelux :

Le suivi de la consommation de cet entrepôt a débuté en 2020, lors de l'intégration de la Belgique dans le périmètre de la présente DPEF. La consommation énergétique est en augmentation en 2021 pour des raisons identiques à celles évoquées ci-avant pour MDS France : une activité très intense et une absence de fermeture de l'entrepôt.



Émissions de CO₂ de l'entrepôt logistique MDS Benelux en 2020

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité		8
Emissions de CO ₂ liées au gaz naturel		252
Consommation totale		260

* données en tonnes équivalent CO₂

Superficie en m²	15.889
------------------------------------	---------------

Emissions de CO₂ par m²	<i>en T eq. CO₂</i>	0,016
--	--------------------------------	--------------

Émissions de CO₂ de l'entrepôt logistique MDS Benelux en 2021

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité		10
Emissions de CO ₂ liées au gaz naturel		316
Consommation totale		326

* données en tonnes équivalent CO₂

Superficie en m²	15.889
------------------------------------	---------------

Emissions de CO₂ par m²	<i>en T eq. CO₂</i>	0,021
--	--------------------------------	--------------

Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO₂ relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020 pour l'électricité et 2015 pour le gaz naturel.

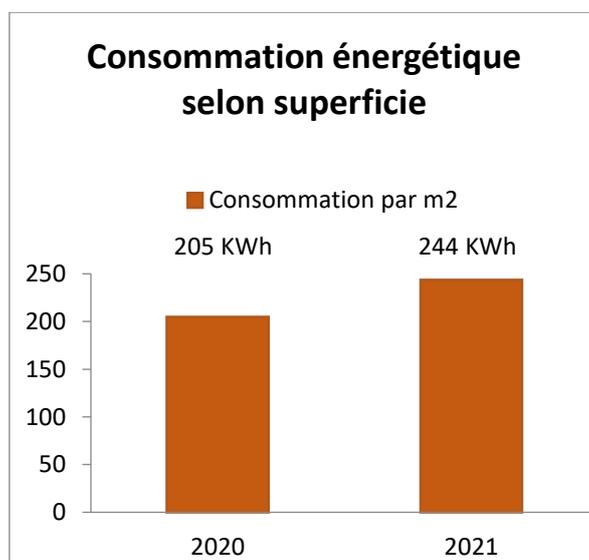
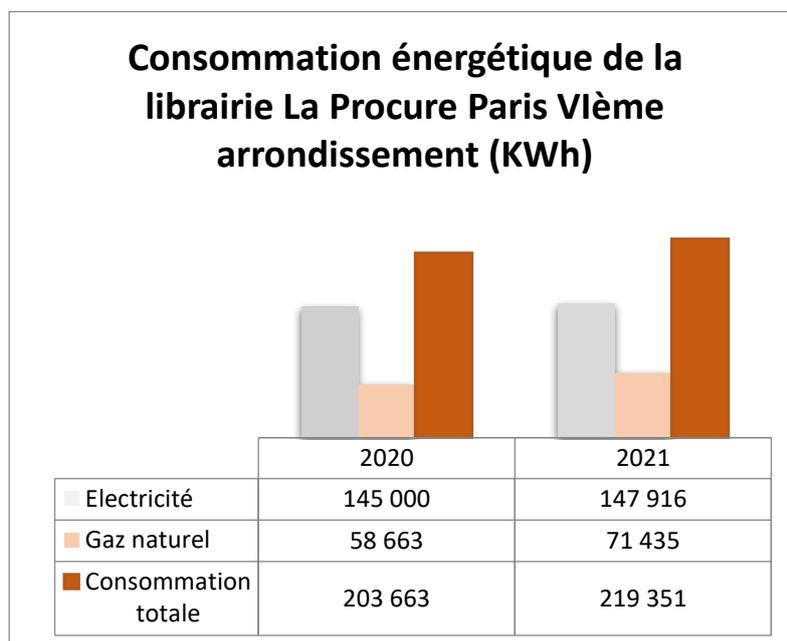
c) Pour l'activité Librairie :

Le suivi de la consommation de l'activité Librairie a débuté en 2020, lors de l'intégration de cette activité au périmètre de la présente DPEF.

Compte tenu de la très faible superficie des librairies exploitées par le Groupe, il a été décidé de se concentrer sur la consommation du principal établissement, la librairie La Procure située à Paris dans le VI^{ème} arrondissement et de rapporter cette consommation à la superficie.

Il convient de préciser que concernant la consommation de gaz, la DPEF de 2020 n'avait comptabilisé que la période de janvier à octobre 2020, les factures de la fin d'année n'étant pas disponibles. Le graphique ci-après rectifie la consommation de 2020 et apporte un comparatif par rapport à 2021.

De manière générale, les consommations en électricité et gaz ont augmenté entre 2020 et 2021. Cela est principalement lié à l'absence de fermeture en 2021 du fait de l'amélioration de la situation sanitaire.



Émissions de CO₂ de la librairie La Procure Paris VIème arrondissement en 2020

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	EDF	9
Emissions de CO ₂ liées au gaz naturel	Engie	8
Consommation totale		17

* données en tonnes équivalent CO₂

Superficie en m²	900
------------------------------------	------------

Emissions de CO₂ par m²	<i>en T eq. CO₂</i>	0,02
--	--------------------------------	-------------

Émissions de CO₂ de la librairie La Procure Paris VIème arrondissement en 2021

Nature	Fournisseur	Valeur *
Emissions de CO ₂ liées à l'électricité	EDF	9
Emissions de CO ₂ liées au gaz naturel	Engie	15
Consommation totale		24

* données en tonnes équivalent CO₂

Superficie en m²	900
------------------------------------	------------

Emissions de CO₂ par m²	<i>en T eq. CO₂</i>	0,03
--	--------------------------------	-------------

Les facteurs d'émissions utilisés pour le calcul des émissions de CO₂ relatives aux consommations d'énergies sont ceux de la base carbone de l'Ademe pour l'année 2020 pour l'électricité et 2015 pour le gaz naturel.

6.1.3 Valoriser les déchets papier

6.1.3.1 Politique mise en place

La gestion des invendus de livres et périodiques constitue un enjeu environnemental important dans le secteur d'activité du Groupe Média-Participations Paris. Le Groupe a donc décidé de s'inscrire dans une démarche de valorisation de ses invendus.

Lorsque les invendus sont amenés à être détruits, le Groupe a mis en place un système de pilonnage puis de recyclage de ses invendus avec l'aide de divers partenaires.

Le Groupe Média-Participations Paris s'est concentré sur l'analyse du traitement des invendus des activités Presse³ et logistique. En effet, ces secteurs sont particulièrement à risque en matière de traitement des invendus.

Pour l'activité Presse, le Groupe Média-Participations Paris collabore avec un intermédiaire, MLP, afin de distribuer les magazines dans les points de vente finaux, principalement les kiosques (jusqu'en juillet 2019 PGMV Maison recourait aux services de PRESSTALIS). La chaîne de distribution est composée de coopératives, de dépôts, d'entrepôts et enfin de kiosques. Les coopératives sous-traitent le recyclage des invendus à des partenaires qui sont spécialisés dans le domaine.

En Belgique, le prestataire AMP agit de la même façon que MLP en France et qui recycle également les invendus.

Pour l'activité logistique, les déchets papiers et cartons sont recyclés de la manière suivante :

- pour MDS France : la société PAPREC est le prestataire qui récupère et recycle les déchets papiers et cartons ;
- pour MDS Benelux : la société BEL FIBRES est le prestataire qui récupère et recycle les déchets papiers et cartons.

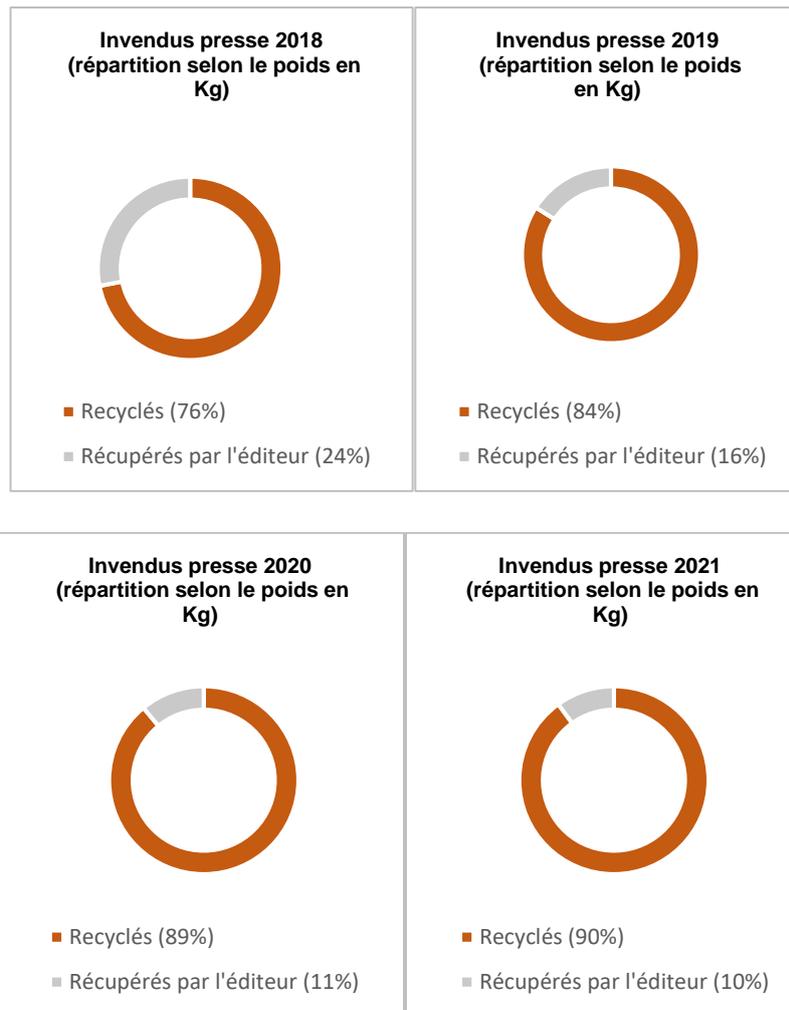
6.1.3.2 Performance

Afin de mesurer ses résultats en matière de valorisation des déchets, le Groupe Média-Participations Paris a mis en place un suivi du pourcentage d'invendus recyclés.

a) Pour l'activité Presse :

Pour l'activité Presse, les résultats font apparaître une progression de 13 points du recyclage des invendus presse entre 2018 et 2020 puis une stabilité sur la dernière année.

³ En matière de recyclage d'invendus, ne sont concernés que PGMV, Rustica et Dupuis en Belgique, Edifa n'effectuant aucune vente en kiosque (uniquement ventes par abonnement)



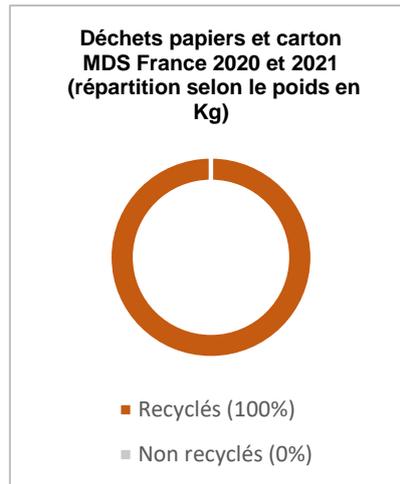
b) Pour l'activité Logistique :

Pour l'activité logistique, à compter de 2020, le Groupe Media-Participations Paris a mesuré le tonnage des déchets (papiers et cartons) recyclés.

Les résultats sont les suivants :

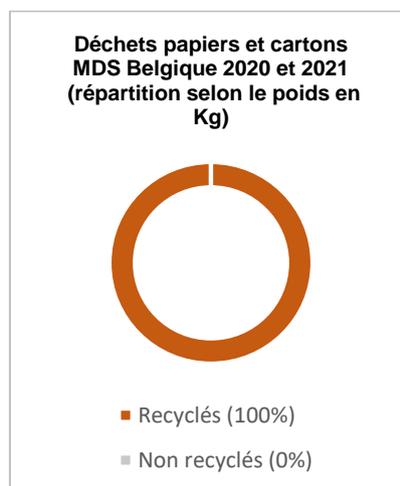
- Au sein de MDS France :

Les déchets papiers et cartons sont recyclés à 100% en 2020 et 2021:



- Au sein de MDS Benelux :

Les déchets papiers et cartons sont également recyclés à 100% en 2020 et 2021 :



6.2 Les politiques sociales

6.2.1 Accompagner les collaborateurs dans leur parcours professionnel par le biais de la formation

6.2.1.1 Politique mise en place

Les compétences des collaborateurs et la richesse de leurs parcours professionnels sont essentielles pour la performance du Groupe Média-Participations Paris.

Afin d'accompagner ses collaborateurs tout au long de leur carrière, le Groupe Média-Participations Paris souhaite mettre l'accent sur la formation professionnelle et le renforcement des compétences.

Pour permettre un accès effectif à la formation, il est nécessaire que chaque collaborateur soit accompagné et soutenu dans la gestion de sa carrière. En ce sens, la structuration du Groupe avec la présence d'un management de proximité dans chacune des entités permet à chaque collaborateur de faire part de ses besoins et attentes. Un plan de développement des compétences (ancien plan de formation) est défini au sein de chaque entité et répertorie les actions annuelles de formation.

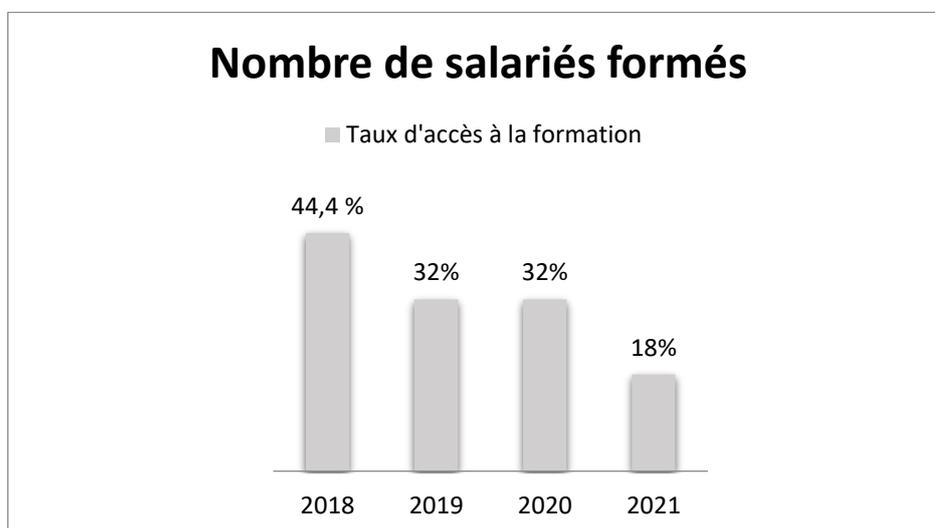
La direction des relations humaines Groupe est également un partenaire pour la gestion des carrières des collaborateurs. Elle apporte un soutien aux différentes entités du Groupe.

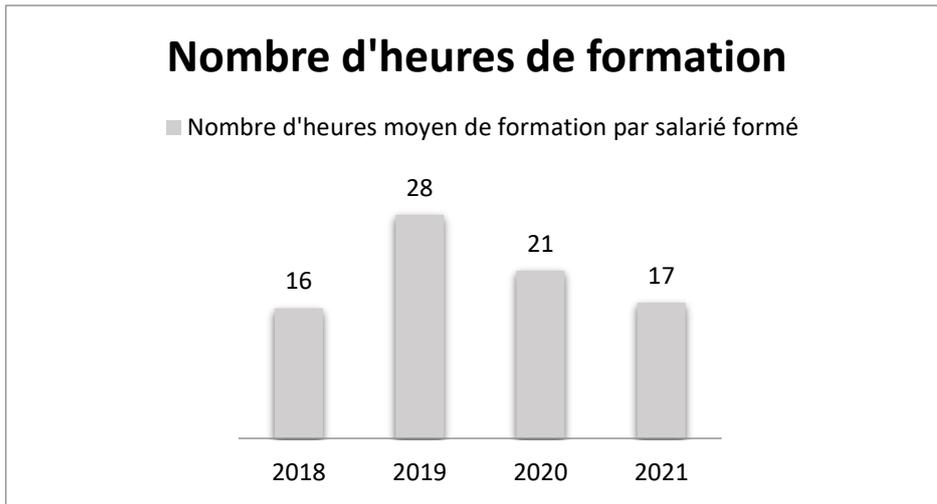
6.2.1.2 Performance

Sur l'exercice 2021, le taux de formation a connu une baisse. Une des principales explications à cette baisse et qui est valable pour toutes les entités du périmètre est la suivante : compte-tenu des confinements de 2020, les salariés se sont nettement plus formés car ils étaient en télétravail et avaient plus de temps pour cela. Notamment une campagne de formation au management à distance avec les nouveaux outils tels que TEAMS a été déployée.

En 2021, les salariés ont été moins disponibles pour les formations car l'activité a été plus dense ; par ailleurs, le Groupe a été victime d'une cyberattaque en avril 2021, ce qui a limité l'accès aux formations.

Il convient de noter que le taux de l'année 2018 était particulièrement élevé car le périmètre de la DPEF était beaucoup plus restreint. Il n'englobait que les activités presse, édition et logistique au sein desquelles les formations avaient été importantes.





6.2.2 Dispenser des formations dédiées à la sécurité, analyser les causes, piloter des actions correctrices

6.2.2.1 Politique mise en place

L'activité Logistique peut être considérée comme particulièrement exposée au risque d'accident du travail du fait des activités manuelles et du port de charges qu'elle peut nécessiter.

C'est la raison pour laquelle des actions spécifiques ont été mises en place afin de préserver la santé et la sécurité des collaborateurs au sein des entrepôts français et belge.

Chez MDS, une charte de vigilance partagée pour le respect des consignes de sécurité a été rédigée et est diffusée aux collaborateurs lors de leur recrutement.

Un registre des « presque-accidents » a été mis en place afin de détecter les éventuels dangers et dysfonctionnements pouvant présenter un risque pour la sécurité des collaborateurs. Le suivi des « presque-accidents » dépasse les exigences réglementaires et il est un préalable essentiel dans la compréhension et la prévention des causes profondes des accidents.

Un suivi particulier est organisé en coopération avec le médecin du travail pour les salariés titulaires d'autorisation de conduite.

Une commission de santé, sécurité et des conditions de travail (CSSCT) a été volontairement mise en place lors de l'élection récente du Comité Social et Economique (CSE). Cette commission est spécialement chargée d'analyser les risques professionnels auxquels peuvent être exposés les travailleurs et de proposer des mesures de prévention en la matière.

En 2021, des actions spécifiques ont été mises en place afin de réduire les risques d'accident du travail :

- des « Balades sécurité » ont été organisées 1 fois par trimestre ou en cas de besoin, 1 responsable sécurité de la CSSCT et un directeur font le tour de l'entreprise pour analyser les besoins en terme de sécurité ;
- la rédaction d'un rapport écrit a été mise en place en cas d'intervention des secouristes, ce qui facilite la réalisation des enquêtes par la CSSCT ;
- une campagne d'information sur les consignes de sécurité aux intérimaires recrutés a été mise en place par les agences d'intérim ;
- 3 salariés ont été formés à l'utilisation d'engins (transpalettes, etc...).

Il a été mis en place un indicateur qui permet d'analyser les progrès réalisés.

6.2.2.2 Performance

Les taux de fréquence et de gravité au sein de l'entrepôt français ont augmenté sur l'exercice 2021 par rapport aux trois derniers exercices.

MDS a connu une année 2021 historique du fait de la hausse de près de 50% de l'activité, ce qui a nécessité un accroissement considérable des recrutements pour satisfaire cette demande et la mise en place d'équipes 6 jours sur 7 et en 3 X 8 sur la fin d'année.

En 2021, un accident du travail important ayant abouti à 128 jours d'arrêt a également fortement impacté le taux de fréquence chez MDS.

Accidents du travail au sein de l'entrepôt logistique MDS

	Nombre d'accidents du travail ⁴	Taux de fréquence	Taux de gravité
2018	34	28,1	0,60
2019	32	29,3	0,63
2020	20	7,3	0,04
2021	14 ⁵	87,10	2,03

Une attention particulière sera portée au taux de fréquence et au taux de gravité afin d'améliorer ce résultat pour les prochains exercices.

En 2020, l'analyse a été étendue à MDS Benelux et les données sont les suivantes :

⁴ Nombre d'accidents enregistrés sur registre des accidents du travail bénins et déclaration directe dont accident de trajet

⁵ A compter de 2021, seuls les accidents ayant entraîné un arrêt de travail sont recensés car ce sont ces derniers qu'il convient de prévenir en priorité

Accidents du travail au sein de l'entrepôt logistique MDS Benelux

	Nombre d'accidents du travail ⁶	Taux de fréquence	Taux de gravité
2020	3	45,6	0,27
2021	1	20,7	0,15

En 2021, chez MDS Benelux, les taux de fréquence et de gravité ont diminué. En 2020, le taux de fréquence était élevé mais il ne concernait que 3 accidents du travail pour un effectif total de 34 et un nombre d'heures théoriques de travail de 1924 heures. Il convient de préciser qu'en 2019, il n'y avait pas de taux de fréquence car on ne dénombrait qu'un seul accident sans arrêt.

6.2.3. Promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité

6.2.3.1. Politique mise en place

La faible représentation des femmes aux postes de décision est un véritable défi pour les entreprises.

L'absence de femmes peut mener à la sous-utilisation de personnes qualifiées, alors même que les études confirment l'impact positif de la féminisation sur les processus décisionnels et la performance des entreprises.

C'est la raison pour laquelle la place des femmes dans les effectifs du Groupe Média-Participations Paris est une préoccupation majeure ces dernières années.

Le Groupe Média-Participations Paris a souhaité mettre en place des actions visant à promouvoir l'accès des femmes à des postes à responsabilité et notamment des fonctions d'encadrement.

Ainsi, chaque année, un nombre significatif de femmes est nommé à un poste bénéficiant du statut cadre.

Au niveau du Groupe en 2021, deux femmes ont été nommées à des postes importants, à savoir le poste de Directrice Générale et celui de Directrice Financière du secteur de l'audiovisuel.

Dans le secteur de la logistique qui est un secteur fortement masculin, trois postes de responsable ont été pourvus par des femmes en 2021 : les postes de responsable

⁶ Nombre d'accidents enregistrés sur registre des accidents du travail bénins et déclaration directe dont accident de trajet

sécurité QSE, responsable méthode de gestion stock et responsable transport expédition chez MDS.

En Belgique, depuis 2020 :

- les comités de direction de la société Dargaud Lombard et de la société Dupuis Belgique sont féminins à 50% (étant précisé que les deux sociétés sont dirigées par des femmes),
- une femme a été nommée administratrice déléguée au sein de Belvision.

Au niveau des entités françaises, des actions sont également mises en place afin de promouvoir l'égalité professionnelle.

En 2021, les sociétés du Groupe ont vu baisser leur score au titre de l'index égalité entre les hommes et les femmes.

- La société Dargaud a obtenu un score de 80/100 en 2021 contre 82/100 en 2020. Ce résultat s'explique par la non prise en compte de l'un des indicateurs en 2020 (augmentation pour les salariées de retour de congé maternité) ainsi que le fait que la seule salariée de retour de congé maternité n'ait pas bénéficié d'une augmentation de salaire sur la période.
- La société MDS a obtenu une notation de 52/100 en 2021 contre 93/100 en 2020.

Ce résultat s'explique notamment par un problème de recrutement très important (profils pénuriques sur l'année 2021 qui a conduit MDS à devoir augmenter les salaires alors que les candidatures reçues pour ces postes sont souvent masculines : techniciens de maintenance, agent d'exploitation, manutentionnaire cariste notamment).

- La société Pluriad, a obtenu une notation de 94/100 en 2021 contre 98/100 en 2020.

Ce résultat s'explique notamment par :

- ✓ l'écart des salaires entre les femmes et les hommes (critère 1 qui s'est creusé entre 2020 et 2021 (4,3% en 2021 vs 1,4% en 2020). Cet écart est dû aux mouvements d'entrées/sorties sur la période.
- ✓ l'indicateur sur l'augmentation des femmes en congé maternité sur 2021 n'est pas calculable en 2021 en l'absence de retour de congé maternité.
- ✓ Le 4ème indicateur reste stable depuis 2019 (10/10) avec une égalité parfaite sur la répartition H/F dans les 10 plus hautes rémunérations.

- La société Media Diffusion a obtenu une notation de 83/100 en 2021 contre 88/100 en 2020.

Ce résultat s'explique notamment par :

- ✓ l'écart du taux d'augmentation qui est en faveur des hommes en 2021 (plus d'hommes augmentés), alors que l'écart de rémunération est en faveur des femmes.
- ✓ l'écart du taux d'augmentation est donc considéré comme une mesure de correction. C'est ce qui explique l'obtention de la note maximale à l'indicateur n°2.

Par ailleurs, une attention particulière devra être portée dans les années à venir sur les retours de maternité, en particulier concernant les augmentations de salaire.

- La société Editions du Seuil a obtenu un score de 77/100 en 2021, soit une progression de 22 points par rapport à 2020 où elle obtenait 55/100.

Ce résultat s'explique notamment par le fait que la société a créé une catégorie à part entière pour le Président de l'UES qui ne rentre plus dans le calcul.

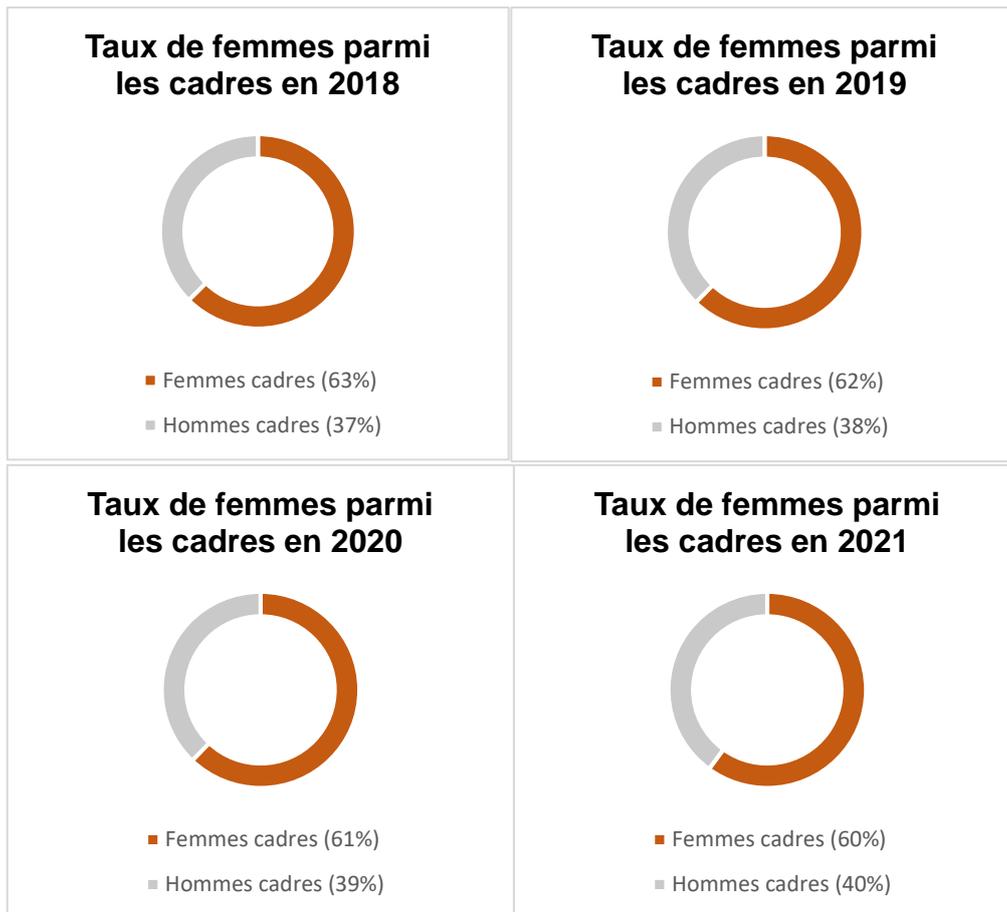
Une attention particulière devra être portée sur cette société au niveau des retours de congé maternité et notamment concernant les augmentations de salaire.

- La société Fleurus Editions a obtenu un score inférieur à 75/100 en 2021 et poursuit la mise en place d'actions pour faire diminuer notamment les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes.

Ce travail est entamé depuis plusieurs années maintenant. Les efforts seront poursuivis mais le poids de l'historique pèse parfois en défaveur de certaines sociétés du Groupe.

6.2.3.2. Performance

Le taux de femmes parmi les cadres des sociétés du périmètre est élevé et stable, affichant 60% en 2021.



6.2.4. Favoriser le bien-être au travail et fidéliser les collaborateurs

6.2.4.1. Politique mise en place

Le Groupe Média-Participations Paris a adopté un socle commun de sept valeurs clés qui s'inscrivent dans une logique de cohésion et de performance des équipes (l'autonomie, le long terme, la bienveillance, la responsabilité, l'audace, la créativité et le partage). Ces valeurs humaines contribuent à caractériser l'identité du Groupe et à garantir sa stabilité.

Le Groupe Média-Participations Paris a, par ailleurs, souhaité promouvoir le bien-être au travail en offrant à ses collaborateurs des conditions de travail agréables et conviviales.

C'est dans cet objectif que le Groupe a fait appel à un ergonomiste pour concevoir les espaces du Tempo. Ce fut également le cas pour les entrepôts logistiques.

Le bâtiment Tempo a ainsi été conçu de manière à regrouper les équipes au sein d'un même site pour privilégier l'interaction. Des espaces de convivialité et des lieux d'échanges ont été spécialement aménagés (tisaneries et salles de jeux notamment).

Le site propose également aux collaborateurs un restaurant d'entreprise qui offre une alimentation saine privilégiant les produits locaux.

Le prestataire de restauration, la société Api, est également engagé dans une démarche durable et responsable :

- cuisine faite maison à partir d'ingrédients frais, en respectant les saisons et les savoir-faire régionaux,
- mise en place de cuisines éco-gérées,
- démarche vers un restaurant zéro déchet,
- sensibilisation des convives aux enjeux de l'alimentation durable.

Outre des conditions de travail très agréables depuis l'emménagement sur le site Tempo en 2018, de nombreux événements (séminaires, repas, fêtes annuelles etc.) sont organisés tout au long de l'année au sein des différentes filiales afin de fédérer les équipes.

Néanmoins, depuis mars 2020 les contraintes sanitaires ont entraîné un net ralentissement de ces événements.

En Belgique comme en France, des actions ont été menées afin d'améliorer les conditions de travail dans ce contexte de crise liée au Coronavirus.

En Belgique :

- signature d'accords ou de chartes sur le télétravail,
- mise en place de formations spécifiques et politiques pour accompagner le télétravail,
- développement de l'intranet « Slack » pour faciliter la communication, le partage, l'expression.

En France :

- signature d'accords ou de chartes sur le télétravail,
- augmentation des dons aux associations (handicap, croix rouge, resto du cœur etc.),
- participation au rallye des Coccinelles,
- animation des mardis du Tempo,
- événements organisés par le prestataire de restauration .

Les mesures ci-dessus devraient contribuer à favoriser la fidélisation des salariés et à maîtriser le taux de départs.

6.2.4.2. Performance

Le taux de départs en 2021 est supérieur de 2,8 points au taux de 2020. En 2021, les départs sont majoritairement constitués de démissions (39%), de ruptures conventionnelles (26%) et de départs à la retraite (10%). Il convient de noter qu'à la suite de la crise sanitaire, de nombreux salariés ont émis des souhaits de départ vers la province afin de changer de cadre de vie.

Taux de départs

	Effectif total	Nombre de départs ⁷	Taux
2018	795	72	9%
2019	932	92	9,9%
2020	1374	105	7,6%
2021	1463	153	10,4%

6.3 Les politiques sociétales

6.3.1 Recourir à des prestataires de proximité

6.3.1.1 Politique mise en place

Pour prévenir les violations des droits humains dans sa chaîne d'approvisionnement, le Groupe Média-Participations Paris souhaite privilégier, dans la mesure du possible, le recours à des prestataires de proximité.

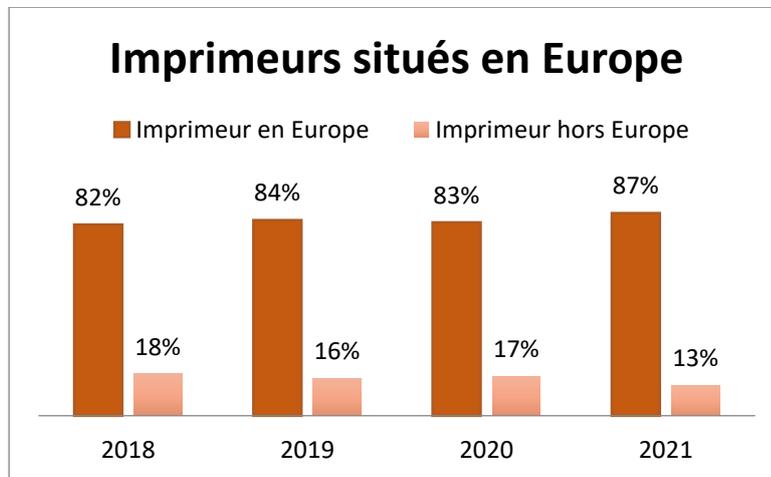
En effet, en Europe, la réglementation particulièrement protectrice des Droits de l'Homme permet d'éviter notamment le risque de recours au travail des enfants ou en violation des normes de santé et de sécurité des travailleurs.

C'est la raison pour laquelle, le Groupe choisit en priorité des partenariats avec des imprimeurs français ou européens.

⁷ Hors départs liés à un licenciement économique, une mutation ou un transfert

6.3.1.2 Performance

Le pourcentage d'imprimeurs situés en Europe est élevé et en progression : 87% en 2021 contre 83% en 2020. Le Groupe s'efforcera de maintenir cette tendance.



6.3.2 Sélectionner des prestataires engagés en faveur de l'environnement

6.3.2.1 Politique mise en place

En tant qu'acteur de son environnement, le Groupe Média-Participations Paris a pour objectif de favoriser des actions concrètes destinées à diminuer les impacts écologiques de l'imprimerie.

C'est la raison pour laquelle il favorise les partenariats avec des imprimeurs titulaires de la marque Imprim'Vert.

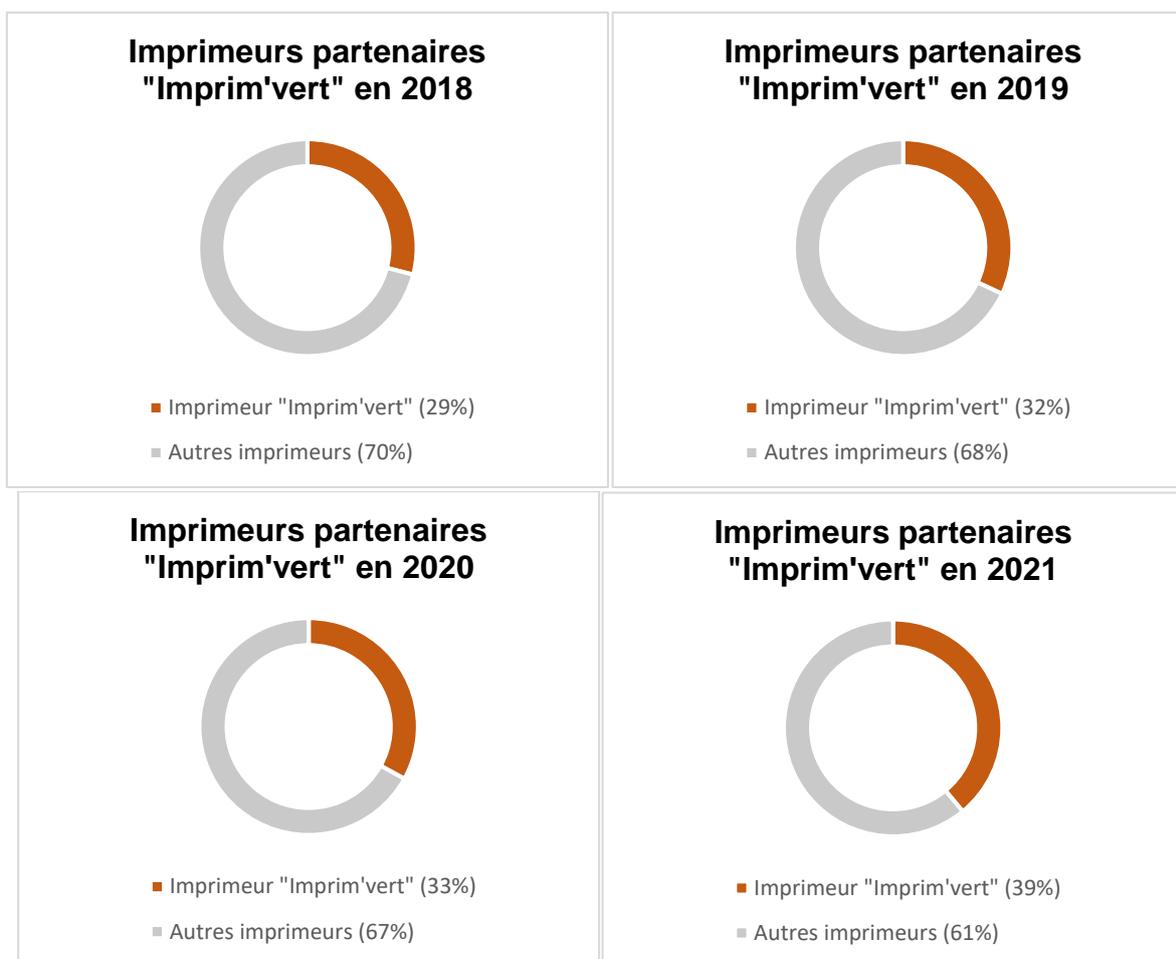
Cette marque est accordée aux imprimeurs engagés dans :

- la bonne gestion des déchets dangereux,
- la sécurisation des stockages de liquides dangereux,
- la non utilisation de produits toxiques,
- la sensibilisation environnementale des salariés et de la clientèle,
- le suivi des consommations énergétiques.

Développer le recours aux imprimeurs détenteurs de la marque Imprim'Vert est donc un objectif important pour le Groupe.

6.3.2.2 Performance

Le pourcentage d'imprimeurs « Imprim'vert » est en constante progression. Il a augmenté de 10 points depuis 2018. Il conviendra de maintenir cet effort sur les prochaines années.



6.3.3 Veiller à la conformité des engagements du Groupe en matière de propriété intellectuelle

6.3.3.1 Politique mise en place

Les sociétés du Groupe Média-Participations Paris possèdent et exploitent des droits de propriété intellectuelle qui constituent une de ses ressources importantes.

Afin de protéger cette ressource, une direction juridique est présente au siège et délivre une expertise et un conseil qui bénéficient à l'ensemble des filiales.

Elle s'assure notamment que le Groupe Média-Participations Paris se conforme à la réglementation en vigueur et à ses obligations envers ses différents partenaires.

6.3.3.2 Performance

Au niveau du périmètre des activités concernées par la DPEF en 2018, le Groupe Média-Participations Paris décomptait 6 litiges en matière de propriété intellectuelle et 5 en 2019. Sur le nouveau périmètre, le Groupe Média-Participations Paris décomptait 7 contentieux en 2020 et 8 contentieux en 2021.

Compte tenu de l'accroissement du périmètre, ce chiffre reste raisonnable.

Il convient de préciser que le Groupe a eu gain de cause dans de nombreux litiges depuis 2018.

Ces éléments témoignent d'une bonne maîtrise des principes fondamentaux régissant le secteur de la propriété intellectuelle au sein du Groupe.

6.3.4 Veiller à l'adaptation des contenus

Le Groupe Média-Participations Paris est attaché au principe de liberté de création.

Il est également conscient de la question de l'éthique des contenus.

L'une des missions du Groupe étant de créer et transmettre à tous des contenus culturels à dimension familiale et spirituelle, le Groupe veille à l'adaptation de chaque production à son public.

Le Groupe s'assure ainsi du respect de la réglementation notamment pour les publications à destination de la jeunesse qui sont déposées auprès de la commission de surveillance et de contrôle des publications pour la jeunesse.

7 RAPPORT DE L'ORGANISME TIERS INDEPENDANT

Rapport de l'un des Commissaires aux Comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Exercice clos le 31 décembre 2021

Média-Participations Paris

Société Anonyme
57 rue Gaston Tessier
75019 Paris

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile-de-France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
et du Centre
RCS Nanterre 632 013 843
29 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

Rapport de l'un des Commissaires aux comptes, désigné organisme tiers indépendant, sur la déclaration consolidée de performance extra-financière figurant dans le rapport de gestion

Média-Participations Paris

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée Générale des Actionnaires de la société Média-Participations Paris,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de la société Média-Participations Paris, désigné organisme tiers indépendant, accrédité par le COFRAC (accréditation Cofrac Inspection n° 3-1080, portée disponible sur le site www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur la déclaration consolidée de performance extra-financière relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021 (ci-après la « Déclaration »), présentée dans le rapport de gestion en application des dispositions légales et réglementaires des articles L. 225 102-1, R. 225-105 et R. 225-105-1 du Code de commerce.

Responsabilité de la société

Il appartient au Conseil d'administration d'établir une Déclaration conforme aux dispositions légales et réglementaires, incluant une présentation du modèle d'affaires, une description des principaux risques extra-financiers, une présentation des politiques appliquées au regard de ces risques ainsi que les résultats de ces politiques, incluant des indicateurs clés de performance.

La Déclaration a été établie en appliquant les procédures de la société (ci-après le « Référentiel ») dont les éléments significatifs sont présentés dans la Déclaration.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les dispositions prévues à l'article L. 822-11-3 du code de commerce et le code de déontologie de la profession. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer le respect des règles déontologiques, de la doctrine professionnelle et des textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité du Commissaire aux Comptes désigné organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux, de formuler un avis motivé exprimant une conclusion d'assurance modérée sur :

- la conformité de la Déclaration aux dispositions prévues à l'article R. 225-105 du Code de commerce ;
- la sincérité des informations fournies en application du 3° du I et du II de l'article R. 225 105 du Code de commerce, à savoir les résultats des politiques, incluant des indicateurs clés de performance, et les actions, relatifs aux principaux risques, ci-après les « Informations ».

Il ne nous appartient pas en revanche de nous prononcer sur :

- le respect par la société des autres dispositions légales et réglementaires applicables, notamment, en matière de plan de vigilance, de lutte contre la corruption et de fiscalité ;
- la conformité des produits et services aux réglementations applicables.

Nature et étendue des travaux

Nos travaux décrits ci-après ont été effectués conformément aux dispositions des articles A. 225-1 et suivants du Code de commerce déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission et selon la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette intervention ainsi qu'à la norme internationale ISAE 3000 - *Assurance engagements other than audits or reviews of historical financial information*.

Nous avons mené des travaux nous permettant d'apprécier la conformité de la Déclaration aux dispositions réglementaires et la sincérité des Informations. A ce titre :

- nous avons pris connaissance de l'activité de l'ensemble des entreprises incluses dans le périmètre de consolidation, de l'exposé des principaux risques sociaux et environnementaux liés à cette activité ;
- nous avons apprécié le caractère approprié du Référentiel au regard de sa pertinence, son exhaustivité, sa fiabilité, sa neutralité et son caractère compréhensible, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur ;
- nous avons vérifié que la Déclaration présente les informations prévues au II de l'article R. 225-105 lorsqu'elles sont pertinentes au regard des principaux risques et que cette dernière comprend, le cas échéant, une explication des raisons justifiant l'absence des informations requises par le 2^{ème} alinéa du III de l'article L. 225-102-1 ;

- nous avons vérifié que la Déclaration présente le modèle d'affaires et les principaux risques liés à l'activité de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation, y compris, lorsque cela s'avère pertinent et proportionné, les risques créés par ses relations d'affaires, ses produits ou ses services ainsi que les politiques, les actions et les résultats, incluant des indicateurs clés de performance ;
- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour :
 - apprécier le processus de sélection et de validation des principaux risques ainsi que la cohérence des résultats, incluant les indicateurs clés de performance retenus, au regard des principaux risques et politiques présentés, et
 - corroborer les informations qualitatives (actions et résultats) que nous avons considérées les plus importantes¹ ;
- nous avons vérifié que la Déclaration couvre le périmètre consolidé, à savoir l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation conformément à l'article L. 233-16 ;
- nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par l'entité et avons apprécié le processus de collecte visant à l'exhaustivité et à la sincérité des Informations ;
- pour les indicateurs clés de performance et les autres résultats quantitatifs que nous avons considérés les plus importants², nous avons mis en œuvre :
 - des procédures analytiques consistant à vérifier la correcte consolidation des données collectées ainsi que la cohérence de leurs évolutions ;
 - des tests de détail sur la base de sondages, consistant à vérifier la correcte application des définitions et procédures et à rapprocher les données des pièces justificatives. Ces travaux ont été menés auprès d'une sélection d'entités contributrices³ et couvrent entre 68% et 100% des données consolidées sélectionnées pour ces tests ;
- nous avons apprécié la cohérence d'ensemble de la Déclaration par rapport à notre connaissance de l'ensemble des entités incluses dans le périmètre de consolidation.

Nous estimons que les travaux que nous avons menés en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée ; une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

¹ **Informations qualitatives** relatives aux Chartes de Vigilance, aux Chartes sur le télétravail, à l'égalité professionnelle.

² **Informations sociales** : effectif total, part de femmes parmi les cadres, nombre de départs et taux de départs, ancienneté moyenne des salariés, nombre de salariés formés, taux d'accès à la formation, nombre d'heures de formation total, nombre d'heures moyen de formation par salarié, nombre d'accidents du travail des entrepôts logistiques, taux de fréquence et taux de gravité des entrepôts logistiques.

Informations environnementales : consommation d'énergie par équivalent temps plein et m², émissions de CO₂ par équivalent temps plein et m², part d'inventus recyclés pour l'activité presse, tonnage des déchets (papiers et cartons) recyclés pour l'activité logistique, part d'imprimeurs situés en Europe, part d'imprimeurs ayant la marque Imprim'Vert, part d'imprimeurs certifiés FSC et PEFC.

³ Toutes les sociétés françaises présentes sur le site Tempo, la société MDS et la librairie La Procure.

Moyen et ressources

Nos travaux ont mobilisé les compétences de 3 personnes et se sont déroulés en mai 2022, pour une durée totale d'intervention d'environ 4 semaines.

Nous avons fait appel, pour nous assister dans la réalisation de nos travaux, à nos spécialistes en matière de développement durable et de responsabilité sociétale. Nous avons mené des entretiens avec les personnes responsables de la préparation de la Déclaration.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'anomalie significative de nature à remettre en cause le fait que la déclaration de performance extra-financière est conforme aux dispositions réglementaires applicables et que les Informations, prises dans leur ensemble, sont présentées, de manière sincère, conformément au Référentiel.

Neuilly-sur-Seine, le 30 mai 2022

L'un des Commissaires aux Comptes,

Grant Thornton

Membre français de Grant Thornton International



Christophe Bonte
Associé



Bertille Crichton
Associée